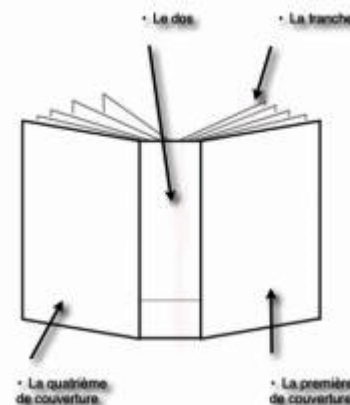


## L'objet livre



- La **première de couverture** informe le lecteur du **titre**, de l'**auteur**, parfois du **traducteur**, de l'**éditeur** et de la **collection** du livre.
- La **quatrième de couverture** donne en général des renseignements sur l'histoire par le biais d'un **extrait du livre** ou d'un **résumé**, parfois sur l'auteur et sur l'**illustrateur** du livre.
- Ces deux parties sont ce qu'il y a de visible lors de l'achat d'un livre : elles sont donc faites pour communiquer des informations précises mais aussi pour plaire et séduire le lecteur dans un but commercial.
- Le **dos** est la partie visible du livre lorsque celui-ci est rangé sur une étagère. En général, il indique le nom de l'auteur, le titre du livre et le numéro ou le nom de la collection. C'est aussi à cet endroit qu'est placée l'étiquette comprenant l'adresse du livre dans la bibliothèque (= la cote)
- La **page de garde** se trouve entre la deuxième de couverture et la page de titre. Elle n'existe pas toujours. Elle « garde » - protège le texte du livre.
- La **page de titre** est située au début du livre. On y trouve la présentation complète du livre : le titre, le nom de l'auteur, celui de l'éditeur, parfois celui de l'illustrateur, du traducteur, la collection...
- la **tranche** est la partie qui permet d'ouvrir le livre (où les pages sont « tranchées »), à l'opposé du dos.
  
- Le **titre** est le nom du document. Il apporte souvent une information sur le contenu du livre, sur le sujet traité...
- L'**auteur** est la personne qui a écrit le livre.
- Le **traducteur** est la personne qui a traduit le livre dans une autre langue que la langue de l'auteur. C'est grâce à lui que nous pouvons lire en français des œuvres écrites en allemand, en anglais, en espagnol....
- L'**éditeur** est la personne ou l'entreprise qui produit, publie et diffuse le livre. C'est lui qui choisit si un livre va être publié.
- La **collection** est constituée par un ensemble de livres d'un même éditeur qui ont des points communs, comme la présentation (format, couleurs, taille...), le sujet traité ou les types de lecteurs (âge, goûts...). La collection porte un titre. Par exemple : Chair de poule, Cascade policier...
- L'**illustrateur** est celui qui va réaliser les images en fonction du texte
- La **date de la première édition** du livre permet de savoir quand le livre a été publié pour la première fois.
- La **date de la présente édition** permet de savoir si le livre – en tant qu'objet – est récent, s'il a fait l'objet d'une mise à jour par rapport à l'édition initiale.
- La **table des matières** se trouve en général en fin d'ouvrage. Elle indique les titres des chapitres et les numéros des pages où on les trouve. Il permet d'avoir un aperçu de la structure du livre.